

Règlement du **39ème** Derby Jurassien Moutier, Valiant Arena, 1 février 2015

Règlement

1. Conditions d'inscription:

- a. Etre membre d'un club de patinage affilié à USP
- b. S'être inscrit auprès du CP Moutier via le formulaire joint, en mentionnant avec exactitude la catégorie de participation correspondant au niveau du participant et les informations demandées.
- c. **L'inscription doit parvenir au CP Moutier avant le 20 décembre 2014** (date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:

CP Moutier
c/o Charmillot Sylvie
Sous la Rive 98
2743 Eschert
scharmillot@cpmoutier.ch

- d. Les tests requis doivent avoir été obtenus au plus tard le 30 novembre 2014
- e. La finance d'inscription est de:
 - ❖ 50.- pour les catégories étoiles
 - ❖ 90,- pour les catégorie USP et ARP
- f. La finance d'inscription qui ne sera pas remboursable, est à régler d'ici à la fin du délai d'inscription en faveur du
Club des patineurs de Moutier
Banque Raiffeisen Pierre-Pertuis
2740 Moutier
IBAN :CH49 8005 1000 0056 6714 6
Mention : 39ème Derby Jurassien 2015
- g. Le **PPCS doit parvenir au CP Moutier avant le 12 janvier 2015** par e-mail à l'adresse : scharmillot@cpmoutier.ch
- h. Il n'y a pas de limitation d'inscription par Club et par catégorie. En cas de forte participation, le club se réserve le droit de dédoubler les catégories selon l'âge des participants.

2. Déroulement de la compétition:

- a. La licence USP, ARP et musique sont à déposer au bureau 1heure avant de départ de la catégorie concernée.
- b. La musique du programme doit être fournie sous forme de CD uniquement : chaque patineur doit apporter son propre CD ne contenant que la musique de son programme.
Le CD et l'étui doivent porter le nom du patineur(se) et du club
- c. Le programme détaillé de la compétition sera visible sous www.cpmoutier.ch au plus tard 2 semaines avant la compétition.
- d. Le tirage au sort de l'ordre de départ se fait par ordinateur.
- e. A la suite de forfaits, des modifications d'horaire sont possibles au dernier moment : les participants doivent donc se tenir prêt 30 minutes avant l'heure publiée.
- f. Chaque participant sera récompensé
- g. Le club ayant le plus de point obtient le challenge du Derby Jurassien, une coupe lui est remise pour une année.
- h. Le comité du CPMoutier décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participant(e)s, accompagnant(s), entraîneur(ses), juges et aides doivent être assurés personnellement contre les accidents.
- i. Le comité du CPMoutier décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires des participants, entraîneurs, juges.

3. Divers

Pour tout renseignement, merci de contacter:

Charmillot Sylvie

079/3291251

2743 Eschert

scharmillot@cpmoutier.ch